

# Guide de l'exposant Hiver 2024-2025

MARCHÉ  
PUBLIC *de*  
GRANBY  
*et région*

## 1. Lieu

Pour sa saison hivernale, le marché public se situe au Centre Notre-Dame (270, rue Principale) à Granby au coin de la rue Principale et de la rue St-Antoine. Les marchés d'hiver ont donc lieu à l'intérieur, dans une église réaménagée en salle culturelle.

## 2. Zone de déchargement et stationnement des exposants

Afin de maximiser le nombre d'espaces de stationnement à la clientèle au Centre Notre-Dame, les exposants et leurs employés doivent stationner leurs véhicules aux endroits suivants. Seuls les exposants devant se réapprovisionner régulièrement peuvent, **avec l'autorisation du Marché**, stationner leur camion et/ou remorque à des endroits déterminés autour du site.

- Au Cégep de Granby via la rue St-Antoine
- Dans le stationnement derrière le Centre Notre-Dame, accessible via le stationnement du Cégep ou par la rue Principale (Voir Annexe A)
- Au Centre culturel France-Arbour (279 rue Principale), qui se trouve face au Centre Notre-Dame

## 3. Montage kiosque et arrivée sur le site

L'arrivée des exposants se fait le samedi matin des marchés, entre 7h00 et 8h30. Il vous est également possible de venir vous installer le vendredi entre 16h et 20h. Pour les Rendez-vous agroalimentaires de Noël, vous pourrez débiter l'installation le vendredi à compter de 9h.

Au Centre Notre-Dame, la zone de déchargement des voitures se situe dans le stationnement sur la rue St-Antoine (voir Annexe A). Un accès en pente vous permet de monter vos chariots au Centre. Le Centre Notre-Dame a un ascenseur pour monter votre matériel au deuxième étage. Un chariot est fortement recommandé. Une fois votre voiture déchargée, vous devez aller stationner votre voiture aux endroits appropriés.

À 9 h, tous les kiosques doivent être prêts.

## 4. Espace de kiosque

Les dimensions des kiosques sont de 10' de façade (ou 20', selon votre inscription). La profondeur varie selon votre place au Centre, entre 6' et 7'. Votre emplacement vous sera donné le matin même.

## 5. Matériel à votre disposition

Pour les marchés d'hiver, le centre met à votre disposition 1 table de 6' par kiosque. Si vous désirez plus d'une table, vous devez l'apporter. Le Centre a également des tables de types "cocktail".

**Des extensions électriques sont disponibles en petites quantités. Nous vous suggérons d'apporter les vôtres.**

## 6. Fiche d'inscription et obligations

L'exposant est tenu de se présenter toutes les semaines qu'il a convenu lors de son inscription. Vous serez facturé pour toute absence. Des ajouts de dates peuvent se faire au cours de la saison.

L'exposant est tenu de respecter la liste de produits soumise et acceptée lors de son inscription. Toute demande d'ajout ou de modification devra être envoyée au [info@marchepublicgranby.ca](mailto:info@marchepublicgranby.ca).

- L'exposant s'engage à suivre les exigences, les règlements et les directives énoncés ici, ainsi que ceux qui lui seront fournies le jour l'événement.
- L'exposant est chargé de posséder les permis, autorisations et de se conformer aux règles du MAPAQ demandées pour proposer des dégustations. À noter qu'il est possible qu'un inspecteur du MAPAQ soit présent le jour des événements.
- Aucun emplacement n'est réservé ou acquis. Votre emplacement vous sera attribué le matin même des événements.
- L'exposant accepte de régler les frais liés à la location de son kiosque avant le 14 novembre.
- L'exposant ne peut transférer, sous-louer, subdiviser ou partager son espace sans l'approbation préalable du comité organisateur.
- L'exposant s'engage à décorer son kiosque pour développer l'atmosphère festive de Noël ou de Pâques [Aucun accrochage sur les rideaux n'est permis pour ne pas abimer le matériel] ;
- L'exposant s'engage à assumer toute responsabilité sur ses produits, accessoires et électroménagers ;
- L'exposant s'engage à respecter les horaires prévus d'ouverture et de fermeture des événements.

## 7. Modalité de paiement

Vous recevrez une facture pour le marché de décembre puis une deuxième facture en janvier pour le reste de la saison d'hiver, selon vos présences au marché. Deux modes de paiement vous sont proposés :

1. Paiement par fournisseur (voir nos données bancaires en Annexe B)
2. Virement bancaire
  - a. Question : Quel est le marché ?
  - b. Réponse : Granby
  - c. Message : Ajouter votre numéro de facture

## 8. Pénalités :

Pour le bon fonctionnement du marché, nous vous demandons de respecter les heures d'arrivée et départ du marché, ainsi que d'utiliser le stationnement pour les exposants. Si vous ne respectez pas ces engagements, un premier avertissement écrit vous sera envoyé. Si la situation se reproduit, des frais de pénalités s'ajouteront à votre facture au niveau des retards, du non-respect des heures d'ouverture du marché et si l'utilisation des stationnements identifiés n'est pas suffisante :

Frais de stationnement 10.00 \$

Frais de retard 20.00 \$

Démontage de votre kiosque avant la fermeture du marché à 14h ou 16h 30.00 \$

### **Résiliation et responsabilités :**

Le comité organisateur se réserve le droit de mettre fin unilatéralement au contrat, et ce, sans compensation ni préavis, auprès d'un exposant qui viendrait à l'encontre du fonctionnement, du comité organisateur ou d'un autre exposant, nuisant ainsi à la bonne tenue des Rendez-vous agroalimentaires des Fêtes.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causés, directement ou indirectement, dans le cadre des Rendez-vous agroalimentaires des Fêtes.

## 9. Permis et assurance

Vous devez avoir tous les permis et papiers d'assurances nécessaires pour faire la vente de vos produits à votre kiosque et ce, en tout temps lors de la saison.

### **Employée responsable sur place :**

Jennifer Pinel Coordonnatrice : 450-577-3446/ [info@marchepublicgranby.ca](mailto:info@marchepublicgranby.ca)

## Annexe A

# Débarcadère et stationnement des exposants



## Annexe B – Spécimen de chèque du Marché public de Granby

### Objet : Spécimen de chèque

Cher membre,

Suite à votre demande de spécimen de chèque, voici l'information nécessaire pour l'adhésion à un service de dépôt et/ou retrait direct.

**LE MARCHÉ PUBLIC DE GRANBY ET REGION**  
C.P. 111  
GRANBY, QC  
J2G8E2

Date          
A A A A M M J J

Payer à \_\_\_\_\_ \$  
l'ordre de \_\_\_\_\_

/ 100 dollars  Caractéristiques de sécurité intégrées. Détails au verso.

 **Desjardins** **GRANBY--HAUTE-YAMASKA**  
450, RUE PRINCIPALE  
GRANBY, QC  
J2G 2X1 450-777-5353

Pour \_\_\_\_\_ MI

⑆9005200815⑆ 08400468008⑆

**Utiliser le courriel suivant : [compta@marchepublicgranby.ca](mailto:compta@marchepublicgranby.ca)**

GRANBY--HAUTE-YAMASKA  
450, RUE PRINCIPALE  
GRANBY, QC  
J2G 2X1 450-777-5353